



Rapport d'Orientation Budgétaire 2017

Sommaire

Préambule :.....	3
------------------	---

SIVOM DES RIVES DE L'AA ET DE LA COLME

I. Les Orientations Budgétaires.....	4
A. Analyse rétrospective 2013 - 2015	4
B. Les Orientations pour 2017	5
II. Les Ressources Humaines	8
A. Structure des Effectifs	8
B. Les Dépenses de personnel.....	8
C. La Durée effective du travail	10
D. Evolution prévisionnelle des effectifs et dépenses du personnel.....	10

PORT DE PLAISANCE VAUBAN GRAVELINES

III. Les Orientations Budgétaires.....	11
A. Analyse rétrospective 2013 - 2015	11
B. Les Orientations pour 2017	12
IV. Les Ressources Humaines	14
A. Structure des Effectifs	14
B. Les Dépenses de personnel.....	14
C. La Durée effective du travail	16
D. Evolution prévisionnelle des effectifs et dépenses du personnel.....	16

Préambule :

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR), un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dit loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 Août 2015 a voulu accentuer l'information des délégués du Comité Syndical.

Aussi, dorénavant, le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président et ses collaborateurs sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. L'information est même renforcée puisque le ROB doit, en outre, comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses (analyse prospective) et des effectifs ainsi que préciser notamment l'évolution et l'exécution des dépenses de personnel.

Le ROB n'est pas qu'un document interne : il doit être transmis au représentant de l'Etat mais aussi faire l'objet d'une publication conformément au décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit permettre au Comité Syndical de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affectées dans le budget primitif. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer les délégués du Comité Syndical sur l'évolution financière du SIVOM en tenant compte des projets retenus.

I. Les orientations budgétaires

A. Analyse rétrospective 2013 – 2015

⇒ Des recettes réelles de fonctionnement :

RECETTES de Fonctionnement (en €)	CA 2013	CA 2014	CA 2015
TOTAL des recettes réelles de fonct.	4 427 362	5 350 485	5 382 538
Atténuation de Charges - chapitre 013	0	1 658	10 524
Produits des services - chapitre 70	3 436	3 631	11 763
Impôts et Taxes - chapitre 73	778 307	1 330 141	1 317 143
Dotations et participations - chapitre 74	3 586 521	3 955 640	3 948 264
Autres produits de gestion courante- chapitre 75	40 256	40 910	40 892
Produits Financiers - chapitre 76	15 867	15 142	14 383
Produits exceptionnels - chapitre 77	2 975	3 363	39 569

⇒ Des dépenses réelles de fonctionnement :

DEPENSES de Fonctionnement (en €)	CA 2013	CA 2014	CA 2015
TOTAL des dépenses réelles de fonct.	3 690 080	4 359 772	4 394 512
Charges à caractère général - chapitre 011	390 229	465 837	505 484
Charges de personnel - chapitre 012	384 702	303 003	495 022
Atténuation de Produits - Chapitre 014	58	341	475
Autres charges de gestion courante - chapitre 65	1 741 649	2 436 100	2 208 474
Charges financières - chapitre 66	681 395	681 062	694 324
Charges exceptionnelles - chapitre 67	492 047	473 429	490 733

⇒ Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement en €	CA 2013	CA 2014	CA 2015
TOTAL des recettes d'investissement	2 014 160	3 153 225	5 366 575
Excédents de fonctionnement capitalisés	771 985	682 142	875 782
FCTVA	439 014	374 586	528 331
Subventions	751 241	579 065	1 344 198
Emprunts	0	1 500 000	2 600 000
Autres Immobilisations financières	51 920	17 432	18 264

⇒ Les dépenses d'investissement

	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Dépenses d'équipements en €	2 450 204	3 498 382	2 851 895

Pour rappel, voici les gros projets d'investissement réalisés sur la période 2013 - 2015 :

N° programme	Libellé du Programme	Total cumulé en €
5000	PAarc paysager de l'Aa	6 487 291
50002	Base de vie PAarc de l'Aa	155 131
50003	Tour de départ PAarc de l'Aa	385 160
5007	Eglise de Wulverdinghe	169 936
5009	Maison du Patrimoine	380 842
5010	Halle aux poissons Bourbourg	641 791
5018	Maison de la Nature Loon-Plage	76 915
5019	Réhabilitation Presbytère Brouckerque	25 290
5020	Moulin de Watten	21 312

B. Les Orientations pour 2017

⇒ La section de fonctionnement

Prospective 2015 - 2017 des produits de fonctionnement :

RECETTES réelles de l'Exercice (en €)	CA 2015	CAA 2016	CAA 2017
TOTAL des recettes réelles de fonct.	5 382 538	5 643 711	4 472 500
Atténuation de Charges - chapitre 013	10 524	700	1 000
Produits des services - chapitre 70	11 763	27 660	60 660
Impôts et Taxes - chapitre 73	1 317 143	1 515 148	1 616 093
Dotations et participations - chapitre 74	3 948 265	4 052 305	2 764 097
Autres produits de gestion courante- chapitre 75	40 893	15 465	4 800
Produits Financiers - chapitre 76	14 383	26 719	25 850
Produits exceptionnels - chapitre 77	39 567	5 774	-

(CAA : Compte Administratif Anticipé)

Prospective 2015 - 2017 des charges de fonctionnement :

DEPENSES réelles de l'Exercice (en €)	CA 2015	CAA 2016	CAA 2017
TOTAL des dépenses réelles de fonct.	4 394 512	4 515 650	3 406 965
Charges à caractère général - chapitre 011	505 485	770 000	704 315
Charges de personnel - chapitre 012	495 022	690 000	835 000
Atténuation de Produits - chapitre 014	475	250	250
Autres charges de gestion courante - chapitre 65	2 208 474	1 725 400	630 400
Charges financières - chapitre 66	694 324	700 000	680 000
Charges exceptionnelles - chapitre 67	490 732	630 000	557 000

(CAA : Compte Administratif Anticipé)

⇒ L'état de la dette du SIVOM

	2013	2014	2015
Encours de la dette au 31/12	16 225 490	16 904 796	18 550 977
Annuité en capital de la dette	775 002	820 694	953 819
Intérêts de la dette	699 327	681 062	694 325
Taux d'endettement (encours dette/RRF)	376,31%	315,95%	344,65%
Charge de la dette (annuité dette/RRF)	33,30%	28,07%	30,62%
Nombre d'année de CAF nécessaire au remboursement de la dette	24,37	17,06	18,78

⇒ La capacité d'autofinancement (CAF)

- ❖ L'évolution de la CAF brute et de la CAF nette sur la période 2013 - 2015 :

CAF en €	CA 2013	CA 2014	CA 2015
CAF Brute	665 754	990 713	988 026
CAF Nette	-49 032	170 019	34 207

Le taux moyen de la dette est estimé à 3,25%.

La dette dont le risque global est faible est répartie de la manière suivante :

- 87,92% sur un taux fixe (niveau 1A selon la Charte de Bonne Conduite « CBC ») ;
- 12,08% sur un emprunt à barrière simple (niveau 1E multiplicateur jusqu'à 5).

⇒ La section d'investissement

- ❖ Les recettes d'investissement se composent comme suit :
 - Un autofinancement à hauteur de 1 065 535 € ;
 - Le recours à un emprunt à hauteur de 1 500 000,00 € ;

Simulation de l'encours de la dette en millions d'euros	Dette au 31/12/16	Dette au 31/12/17
	19,72	19,562

- Du FCTVA pour 355 244 € estimés ;
- Des subventions d'investissements : 274 000 € ;
- Des produits de cession à hauteur de 250 000 € (office de tourisme de Loon-Plage).

Ces recettes 2017 permettent d'ouvrir des dépenses d'équipement à hauteur de 2,409 millions d'euros.

⇒ **Le Plan Pluriannuel d'investissement sur période 2017 - 2020 :**

Intitulé du Projet	Coût global (€ TTC)
Aménagement du PAarc de l'Aa	3 710 392,00
Bâtiments techniques d'aviron du PAarc de l'Aa	2 962 500,00
Aménagements paysagers de la Maison de village à Craywick	252 000,00
Aménagement du Presbytère de Brouckerque	793 530,00
Réhabilitation des vitraux de l'Eglise de Spycker	122 000,00
Rénovation de l'espace de jeux de Saint-Georges sur l'Aa	80 000,00
Rénovation de la toiture de l'Eglise de Watten	40 000,00
Rénovation de la toiture du Presbytère de Cappellebrouck	98 870,00
Aménagement d'un belvédère touristique à Saint-Momelin	102 000,00
Rénovation de la toiture de l'Eglise de Millam	244 000,00
Rénovation de la toiture de l'Eglise de Holque	150 000,00
Restauration du portail de l'Eglise de Bourbourg	PM
Matériel d'entretien des espaces verts	250 000,00
Matériel Vauban promenade	40 500,00

II. Les Ressources Humaines

A. Structure des Effectifs

Répartition des agents du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme au 1^{er} octobre 2016 par catégories hiérarchiques et catégories de rémunération :

	Catégorie							TOTAL	
	A		B		C		Hors catégorie		
	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	Nombre	ETP
Titulaires	6	0,85	4	3,14	11	8,89		21	12,88
Non titulaires									
Non permanents									
	6	0,85	4	3,14	11	8,89		21	12,88

B. Les Dépenses de Personnel

Répartition des dépenses de personnel par catégories de rémunération pour la période du 1er janvier 2016 au 30 septembre 2016.

Effectif Permanent	Traitement	N.B.I.*	Heures Supplémentaires	Régime Indemnitaire	Avantages en nature (nourriture, logement)	S.F.T.*	Contributions patronales
Titulaires CNRACL	212 348	1 171	1 398	42 280		1 782	76 906
Non titulaires	9 007			2 548		438	5 232
TOTAL	221 355	1 171	1 398	44 828		2 220	82 138

*N.B.I. : Nouvelle Bonification Indiciaire

*S.F.T. : Supplément Familial de Traitement

Effectif Non Permanent	Brut	Avantages en nature (nourriture, logement)	Contributions patronales
Saisonniers	1 163		521
TOTAL	1 163		521

Autres charges du Chapitre 012 :

Assurances du Personnel	4 000
Action Sociale (Contribution Plurelya)	2 008
Service de Médecine de Prévention	208
Personnel mis à disposition	237 000

Etat Prévisionnel des dépenses du Chapitre 012 pour la fin d'année 2016 :

Chapitre 012 au 30/09/2016	598 010
Dépense prévisionnelle octobre 2016	45 027
Dépense prévisionnelle novembre 2016	47 314
Dépense prévisionnelle décembre 2016	45 147
Prévisionnel Compte Administratif 2016	735 498

C. Durée effective du travail

Le temps de travail est fixé à 35 heures hebdomadaires.

D. Evolution Prévisionnelle des Effectifs et Dépenses du Personnel

L'année 2017 sera marquée en terme de gestion salariale par l'entrée en vigueur de la réforme dite « P.P.C.R. » pour les catégories A et C. La masse salariale sera impactée par l'effet report de cette réforme mise en application en 2016 pour la catégorie B.

Par ailleurs, le point d'indice sera augmenté au 1^{er} février 2017 de 0.6%.

Les contributions CNRACL, Ircantec Tranche A et Tranche B et URSSAF Vieillesse vont augmenter respectivement de 30,60% à 30,65% ; de 4,08% à 4,20% ; 12,35% à 12,55% et de 1,85% à 1,90%.

L'orientation budgétaire, prise par rapport à ces éléments connus pour 2017, se traduira par une estimation des frais de personnel à 835 000 €.

Concernant l'évolution de la structure de l'effectif en 2017, la Collectivité poursuit sa politique de recrutement limité au remplacement de certains départs en retraite.

Pour 2017, la projection des départs en retraite fait apparaître un seul départ.

Dans le cadre de la gestion prévisionnelle des effectifs 2017, le recrutement d'un agent affecté à la compétence espaces verts, sera effectué ainsi qu'un emploi administratif.



III. Les orientations budgétaires

A. Analyse rétrospective 2013 – 2015

⇒ Des recettes réelles de fonctionnement :

RECETTES de Fonctionnement (en €)	CA 2013	CA 2014	CA 2015
TOTAL des recettes réelles de fonct.	500 993	537 878	574 683
Atténuation de Charges - chapitre 013	1 320	4 347	1 785
Produits des services - chapitre 70	209 559	204 769	216 408
Autres produits de gestion courante- chapitre 75	17 681	17 760	17 546
Produits exceptionnels - chapitre 77	272 433	311 002	338 944

⇒ Des dépenses réelles de fonctionnement :

DEPENSES de Fonctionnement (en €)	CA 2013	CA 2014	CA 2015
TOTAL des dépenses réelles de fonct.	309 626	338 936	420 153
Charges à caractère général - chapitre 011	98 344	96 731	141 299
Charges de personnel - chapitre 012	160 242	165 819	194 014
Autres charges de gestion courante - chapitre 65	2 217	-	-
Charges financières - chapitre 66	48 563	76 266	84 750
Charges exceptionnelles - chapitre 67	260	120	90

⇒ L'état de la dette de la Régie du PORT

	2013	2014	2015
Encours de la dette au 31/12	720 118	1 955 740	1 825 289
Annuité en capital de la dette	71 628	114 912	148 938
Intérêts de la dette	47 955	76 266	84 749
Taux d'endettement (encours dette/RRF)	143,74%	363,60%	317,62%
Charge de la dette (annuité dette/RRF)	23,87%	35,54%	40,66%

Au 31/12/2015, le taux moyen de la dette est estimé à 3,26%.

La dette est répartie de la manière suivante :

- 100% sur un taux fixe (niveau 1A selon la Charte de Bonne Conduite « CBC »).

⇒ La capacité d'autofinancement (CAF)

❖ L'évolution de la CAF brute et de la CAF nette sur la période 2013 - 2015 :

CAF en €	CA 2013	CA 2014	CA 2015
CAF Brute	191 975	203 738	159 026
CAF Nette	120 347	88 826	10 087

⇒ Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement en €	CA 2013	CA 2014	CA 2015
TOTAL des recettes d'investissement	227 004,22	1 567 788,22	523 498,38
Excédent antérieur	226 744,22	209 268,22	497 898,38
Dépôts et cautionnements reçus	260,00	520,00	600,00
Subventions	-	25 000,00	25 000,00
Emprunts	-	1 333 000,00	-

⇒ Les dépenses d'investissement

	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Dépenses d'équipements en €	187 394	1 247 280	525 145

B. Les Orientations pour 2017

⇒ La section de fonctionnement

Prospective 2015 - 2017 des produits de fonctionnement :

RECETTES réelles de l'Exercice (en €)	CA 2015	CAA 2016	CAA 2017
TOTAL des recettes réelles de fonct.	509 993	649 493	668 689
Atténuation de Charges - chapitre 013	1 320	1 894	2 650
Produits des services - chapitre 70	209 559	204 801	200 450
Autres produits de gestion courante- chapitre 75	17 681	17 690	17 900
Produits exceptionnels - chapitre 77	272 433	425 108	447 689

(CAA : Compte Administratif Anticipé)

Prospective 2015 - 2017 des charges de fonctionnement :

DEPENSES réelles de l'Exercice (en €)	CA 2015	CAA 2016	CAA 2017
TOTAL des dépenses réelles de fonct.	420 153	457 223	435 175
Charges à caractère général - chapitre 011	141 299	175 000	176 000
Charges de personnel - chapitre 012	194 014	202 000	180 000
Charges financières - chapitre 66	84 750	79 623	77 175
Charges exceptionnelles - chapitre 67	90	600	2 000

(CAA : Compte Administratif Anticipé)

⇒ Le Plan Pluriannuel d'investissement sur période 2017 - 2020 :

Intitulé du Projet	Coût global (€ TTC)
Sanitaires Anse des Espagnols	15 000,00
Peinture extérieure bâtiment Port de Plaisance	7 000,00
Mise en place de gouttières sur le belvédère, Bâtiment du Port	9 000,00
Achat de Bers	12 000,00
Achat d'un ber roulant	45 000,00
Achat d'un tracteur de traction pour le ber roulant	55 000,00
Réparation de la pompe ou achat d'une nouvelle pompe eaux grises	PM
Maîtrise d'œuvre zone technique Port de Plaisance (6%)	30 000,00
Travaux pour la création de la zone technique	PM
Mise en place de Pontons perpendiculaires au passage « Canote »	PM
Changement des élastomères, du ponton brise clapot	PM
Changement du caisson de bout de ponton n°2 à l'Anse des Espagnols	PM
Mise en place de 2 portes d'accès sécurisées pour le ponton ouest bassin Vauban côté Lidl	PM
Mise en place d'accès badges zone technique	PM
Prévoir le remplacement des caissons au Bassin Vauban sous les têtes des pontons 2 & 3	PM
Prévoir de remplacer les catways par des protections flotteurs bétons en bout des pontons 5 & 6 (pour protéger les navires des chasses et déchets)	PM
Prévoir de remplacer la passerelle d'accès des pontons 1,2 & 3 (élargissement 2.0m) avec élargissement du Planchon sur le quai droit et voir ascenseur PMR	PM
Rallonger les fers I au Bassin Vauban (en prévision des fortes marées)	PM
Mise aux normes PMR des accès pontons du Port de Plaisance sur les différents sites	PM
Signalisation sur les pontons (plan général d'évacuation, localisation des accès des sorties, extincteurs, bouées, échelles, n° téléphone d'urgence...)	PM
Déplacement du local vélo qui se trouve sur le ponton	PM
Dossier Vidéo surveillance sur les différents sites	PM
Passer à la fibre pour relier le bâtiment du Port au réseau de la Ville de Gravelines	PM

IV. Les Ressources Humaines

A. Structure des Effectifs

Répartition des agents du Port de Plaisance au 1^{er} octobre 2016 par catégories hiérarchiques et catégories de rémunération :

	Catégorie							TOTAL	
	A		B		C		Hors catégorie		
	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	ETP	Nombre	Nombre	ETP
Titulaires					4	3,80		4	3,80
Non titulaires					2	1,80		2	1,80
Non permanents									
					6	5,60		6	5,60

B. Les Dépenses de Personnel

Répartition des dépenses de personnel par catégories de rémunération pour la période du 1er janvier 2016 au 30 septembre 2016.

Effectif Permanent	Traitement	N.B.I.*	Heures Supplémentaires	Régime Indemnitaire	Avantages en nature (nourriture, logement)	S.F.T.*	Contributions patronales
Titulaires CNRACL	57 069	1 044		6 684		1 706	29 103
Non titulaires	24 368			113		658	11 079
TOTAL	81 437	1 044		6 797		2 364	40 182

*N.B.I. : Nouvelle Bonification Indiciaire

*S.F.T. : Supplément Familial de Traitement

Effectif Non Permanent	Brut	Avantages en nature (nourriture, logement)	Contributions patronales
Saisonniers	3 322		1 490
TOTAL	3 322		1 490

Autres charges du Chapitre 012 :

Assurances du Personnel	2 788
Action Sociale (Contribution Plurelya)	862
Service de Médecine de Prévention	208
Emploi d'Avenir	10 709

Etat Prévisionnel des dépenses du Chapitre 012 pour la fin d'année 2016 :

Chapitre 012 au 30/09/2016	151 203
Dépense prévisionnelle octobre 2016	13 750
Dépense prévisionnelle novembre 2016	13 750
Dépense prévisionnelle décembre 2016	13 870
Prévisionnel Compte Administratif 2016	192 573

C. Durée effective du travail

Le temps de travail est fixé à 35 heures hebdomadaires.

D. Evolution Prévisionnelle des Effectifs et Dépenses du Personnel

L'année 2017 sera marquée en terme de gestion salariale par l'entrée en vigueur de la réforme dite « P.P.C.R. » pour les catégories A et C. La masse salariale sera impactée par l'effet report de cette réforme mise en application en 2016 pour la catégorie B.

Par ailleurs, le point d'indice sera augmenté au 1^{er} février 2017 de 0.6%.

Les contributions CNRACL, Ircantec Tranche A et Tranche B et URSSAF Vieillesse vont augmenter respectivement de 30,60% à 30,65% ; de 4,08% à 4,20% ; 12,35% à 12,55% et de 1,85% à 1,90%.

L'orientation budgétaire, prise par rapport à ces éléments connus pour 2017, se traduira par une augmentation fixée à 3,85 % de la masse salariale estimée au 31 décembre 2016, soit une masse de 200 000 €.

Concernant l'évolution de la structure de l'effectif en 2017, la Collectivité poursuit sa politique de recrutement limité au remplacement de certains départs en retraite.

Pour 2017, la projection des départs en retraite ne fait apparaître aucun départ.

Dans le cadre de la gestion prévisionnelle des effectifs 2017, la pérennisation de l'emploi d'avenir sera effective dès la fin de son contrat.